

Droit des patients en fin de vie

Compétences visées

- Être en capacité de gérer une situation de fin de vie avec l'équipe et la famille.
- Disposer des repères nécessaires à la prise de décision.
- Savoir mettre en œuvre les procédures règlementaires et organiser la désignation de la personne de confiance et le recueil des directives anticipées.



EN RÉSUMÉ

Les lois successives relatives à la fin de vie ont considérablement modifié le paysage règlementaire mais également le regard sur ces situations difficiles. Ce nouveau cadre reste peu connu des patients et des soignants alors qu'il permet d'apaiser les conflits les plus fréquents. Afin que les souhaits du patient soient au mieux pris en compte, il est nécessaire qu'ils soient recueillis en amont (directives anticipées) tout en précisant au patient qu'ils pourraient ne pas être systématiquement respectés.

INTERVENANT

Juriste spécialisé
en droit de la santé.

PUBLIC & PRÉ-REQUIS

Médecins et soignants pouvant être confrontés à une situation de fin de vie.

LES PLUS DE LA FORMATION

Une présentation synthétique des principes applicables et des devoirs de chacun.

Des études de cas réels en phase avec les réalités de terrain.

Des conseils pour définir des règles de fonctionnement dans la pratique quotidienne.

Des formateurs répondant en direct aux questions des participants.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Acquisition de connaissances sur la réglementation en vigueur.

Présentation des dernières jurisprudences et discussions autour de cas pratiques.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

- Règlementation sur les droits des patients en fin de vie.
- Règlementation des directives anticipées.
- Règlementation de la désignation d'une personne de confiance.
- Cas de l'arrêt des traitements.
- Cas de l'arrêt de l'alimentation et de l'hydratation.
- Foire aux questions les plus souvent posées.
- Approche internationale.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Connaître le cadre règlementaire actuel de la fin de vie.

Être capable de gérer les demandes des patients, des personnes de confiance et des familles, tout en préservant la dignité du patient.

LIEU DE FORMATION

En intra et/ou inter-établissement.

DURÉE

3 h 30

TARIF

800 € TTC la formation.

1 400 € TTC les 2 formations dans la journée.

DÉLAIS DE PRÉVENANCE

2 mois minimum entre la demande et la réalisation de la formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis à l'entrée et en fin de prestation (pré-test et post-test).

MODALITÉS D'APPRECIATION

Questionnaire à l'issue de la formation.
Questionnaire à 6 mois.

ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

POUR CONSULTER NOTRE CATALOGUE

RENDEZ-VOUS SUR :

<https://www.macsf.fr/nos-produits-services/services-et-formations-macsf/nos-formations>

CONTACTEZ-NOUS

TÉLÉPHONE : **01 71 23 82 00**

E-MAIL : interventions-juristes@macsf.fr

N° DRIEETS
11922156192